



La Satire contre le luxe de Diderot ou le risque du contresens

Stéphane Pujol

► To cite this version:

| Stéphane Pujol. La Satire contre le luxe de Diderot ou le risque du contresens. 2020. hal-02486792

HAL Id: hal-02486792

<https://hal.science/hal-02486792>

Preprint submitted on 21 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La *Satire contre le luxe* de Diderot, ou le risque du contresens

Introduction.

Le thème du luxe semble occuper assez fortement la pensée de Diderot, notamment à partir des années 1760. Outre la *Satire contre le luxe à la manière de Perse* qui va nous intéresser plus particulièrement ici, les pages qu'il consacre à la figure de Diogène dans *Le Neveu de Rameau*, l'opposition qu'il dessine entre Diogène et Aristippe dans les *Regrets sur ma vieille robe de chambre*, le dialogue qu'il engage avec Grimm au beau milieu du *Salon de 1767* à propos de l'« influence du luxe sur les beaux-arts¹ », son examen des idées d'Helvétius sur le luxe dans la *Réfutation d'Helvétius*, le chapitre « Du luxe » inséré dans les *Mémoires pour Catherine II*, ainsi que certains passages des *Observations sur le Nakaz* ou de l'*Histoire des deux Indes*, montrent à quel point cette question hante le philosophe à mesure qu'il avance dans le temps.

On a pu noter le lien fréquent entre sa réflexion sur le luxe et la rédaction des *Salons* de peinture². Néanmoins, pour des raisons diverses, certains textes qui semblaient destinés aux *Salons* ont pu acquérir une forme d'autonomie. C'est notamment le cas des *Regrets sur ma vieille robe de chambre* qui évoquent les conséquences du geste de Mme Geoffrin après qu'elle ait conduit Diderot d'aménager son pauvre intérieur de manière plus luxueuse, troquant son ancien habit pour une étoffe moins commune et certaines de ses anciennes toiles au profit de nouveaux tableaux. Notre philosophe se prend ainsi à méditer sur « les ravages du luxe » avant de conclure par le commentaire d'une tempête de Vernet. Cependant, alors que Diderot a sans doute songé à les intégrer au *Salon de 1769*, les *Regrets* sont finalement absents de la diffusion du *Salon* par la *Correspondance littéraire*³. En ce qui concerne la *Satire contre le luxe à la manière de Perse*, bien que, depuis Naigeon, l'ensemble des éditions anciennes comme modernes l'insèrent dans le *Salon de 1767*, une note de l'édition Assézat et Tourneux signale le caractère arbitraire de cet emplacement⁴. Force est de constater cependant que plusieurs phrases de la *Satire* se retrouvent à la lettre dans le « Dialogue entre Grimm et Diderot », lequel prend place entre les comptes-rendus des toiles de Lagrenée et de Belle dans le *Salon de 1767*.

¹ Diderot, *Salons III, Ruines et paysages, Salon de 1767*, textes établis et présentés par Else-Marie Bukdahl, Michel Delon et Annette Lorenceau, Paris, Hermann, 1995, p. 165. Nos références à la *Satire* suivront désormais cette édition.

² Voir Jean-Christophe Rebejkow, « Diderot, les *Salons* de 1767 et de 1769 et la question du Luxe », *Diderot Studies*, Genève, Droz, 2003, p. 65-84.

³ Rappelons que si le manuscrit autographe porte en sous titre « fragment du Sallon de 1769 » (sic), le texte a été diffusé dans la *Correspondance littéraire* de février 1769, avant la diffusion du dit *Salon* dans lequel les *Regrets* n'apparaissent pas.

⁴ « Cette amplification dont Diderot a employé plusieurs fragments dans d'autres occasions, n'est peut-être pas trop bien à sa place ici, mais nous avons dû suivre Naigeon qui, nous le supposons, en l'insérant dans ce *Salon*, n'avait d'autre motif que de ne pas la laisser perdre, en quoi, au moins, il pensait sagement » (XI, 89, cité par Annette Lorenceau dans son commentaire du *Salon de 1767*, édition citée, p. 550. Dans l'édition de Naigeon (Paris, 1798, 15 volumes), la *Satire* se trouve au tome XIV (p. 156-166).

Qu'il existe chez Diderot un lien étroit entre sa réflexion sur le luxe et le rapport que celui-ci entretient avec les beaux-arts, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Rousseau n'avait-il pas, dès 1750, orienté la discussion dans ce sens avec son retentissant *Discours sur les sciences et les arts* ? Or c'est précisément avec Rousseau que Diderot poursuit le dialogue dans la *Satire*, moins pour réhabiliter le rôle des beaux-arts que pour dénoncer la soif immodérée de l'or et interroger le développement des inégalités dans la société, selon une réflexion *de nature proprement politique*.

Comme l'écrit Audrey Provost, le dix-huitième siècle « est celui de la vigoureuse mise en débat du luxe ». Mais elle ajoute pertinemment que les discussions sur le luxe « ne se laissent [...] pas si facilement réduire », soulignant le fait que les « textes eux-mêmes résistent à ces grilles simplificatrices, le manque d'originalité et l'apparente monotonie des critiques du luxe pouvant en réalité prendre des sens très contrastés⁵ ». De ce point de vue, le cas particulier que constitue le dialogue de Diderot intitulé *Satire contre le luxe à la manière de Perse* est à la fois unique et exemplaire : traversée par le souvenir de nombreux auteurs, elle se fait ironiquement l'écho de l'idéal de frugalité cher à l'auteur du *Télémaque* comme de sa critique telle qu'elle apparaît notamment dans *Le Mondain* de Voltaire ; elle prolonge le dialogue de Diderot avec Helvétius et Rousseau, et elle est également à mettre en perspective avec d'autres textes de Diderot lui-même ; enfin et surtout, la *Satire* pose quelques problèmes d'interprétation.

Notre hypothèse est que ces derniers sont l'effet inattendu d'une manière d'écrire propre à Diderot. Ceux qui l'ont remarqué avant nous n'ont pas manqué d'alléguer son fameux dialogisme pour en rendre compte, et ils n'ont pas tort. On s'efforcera ici d'analyser de plus près la forme dialoguée afin d'élucider les raisons des équivoques que le texte génère – volontairement ou involontairement.

La *Satire* reste un texte quelque peu énigmatique que l'on n'a pas souvent lu et que l'on a peut être mal lu. De fait, il s'agit d'un curieux dialogue dans lequel deux voix se distinguent et se recoupent à la fois, se parodient et se répondent, s'accordent et se contredisent, produisant ainsi un curieux effet de dispersion du discours critique.

Diderot et la théorie des deux luxes

Le dialogue avec Helvétius

L'idée, chère à Diderot, selon laquelle il existe un bon et un mauvais luxe, n'est pas nouvelle. On la trouve déjà dans un essai de David Hume paru une première fois en 1752 sous le titre « Du luxe » avant d'être rebaptisé en 1760 « Du raffinement dans les arts ». Dans cet essai, le philosophe écossais distingue un luxe innocent et un luxe vicieux :

Puisque le luxe peut être jugé tantôt innocent tantôt blâmable, l'absurdité des positions entretenues ne laisse point de surprendre. [...] Nous nous efforcerons de corriger ici ces

⁵ Audrey Provost, « Le luxe publié au dix-huitième siècle : questions de forme », *L'Atelier du Centre de recherches historiques*, revue électronique du CRH, 08/2011, *Varia*, p. 1 (URL : <http://journals.openedition.org/acr/3829>). Signalons, du même auteur, l'ouvrage magistral intitulé *Le luxe, les Lumières et la Révolution*, Paris, éditions Champ Vallon, 2014.

deux positions extrêmes, en démontrant premièrement que les âges raffinés sont à la fois les plus heureux et les plus vertueux ; deuxièmement que le luxe cesse d'être bénéfique quand il n'est plus innocent, et qu'il devient pernicieux pour la société civile dès qu'il dépasse un certain degré⁶.

Ce texte est connu des encyclopédistes comme le montre l'allusion à Hume dans l'article LUXE rédigé par Saint-Lambert pour l'*Encyclopédie*⁷, où l'on retrouve l'idée d'un bon et un mauvais luxe : « Je ne prétends pas rassembler ici tout le bien et le mal qu'on a dit du *luxe*, je me borne à dire le principal, soit des éloges, soit des censures, et à montrer que l'histoire contredit les unes et les autres »⁸.

Mais c'est surtout la réflexion d'Helvétius dans ses livres intitulés *De l'esprit* et *De l'homme* qui retiendra notre attention, étant donné l'importance que Diderot leur accorde. Que dit Helvétius dans le premier ouvrage? D'abord, qu'il faut considérer le luxe dans tous ses aspects, ce qui suppose de mettre en perspective les différents points de vue avant de les soumettre à un examen rigoureux⁹ ; ensuite, que le luxe suppose toujours une inégalité dans le partage des richesses¹⁰. Dans ses *Réflexions sur le livre De l'Esprit*, Diderot commence par rappeler que, pour Helvétius, si un homme raisonne mal c'est qu'il n'a pas « considéré l'objet sous toutes ses faces »¹¹. Il montre ensuite comment celui-ci « fait l'application de ce principe au luxe, sur lequel on a tant écrit pour et contre », avant de prononcer clairement son éloge :

⁶ David Hume, *Essais moraux, politiques et littéraires, et autres essais*, trad. et présentation par Gilles Robel, Paris, PUF, 2001, p. 443-444.

⁷ « il faut que ce luxe aille toujours en croissant pour avancer les arts, l'industrie, le commerce, & pour amener les nations à ce point de maturité suivi nécessairement de leur vieillesse, & enfin de leur destruction. Cette opinion est assez générale, & même M. Hume ne s'en éloigne pas », *Encyclopédie*, tome IX, 1765, p. 764b.

⁸ *Ibid.*, p. 764a. Un peu plus haut, l'auteur s'expliquait : « Le luxe a été de tout temps le sujet des déclamations des Moralistes, qui l'ont censuré avec plus de morosité que de lumière, et il est depuis quelque tems l'objet des éloges de quelques politiques qui en ont parlé plus en marchands ou en commis qu'en philosophes et en hommes d'Etat. Ils ont dit que le luxe contribuait à la population. [...] Ils disent que le luxe éteint les sentiments d'honneur et d'amour de la patrie. Pour prouver le contraire, je citerai l'esprit d'honneur et le luxe des Français dans les belles années de Louis XIV et ce qu'ils sont depuis; je citerai le fanatisme de patrie, l'enthousiasme de vertu, l'amour de la gloire qui caractérisent dans ce moment la nation anglaise » (*Ibid.*, p. 763b; je souligne).

⁹ « Nous nous trompons, lorsqu'entraînés par une passion, et fixant toute notre attention sur un des côtés d'un objet, nous voulons, par ce seul côté, juger de l'objet entier [...]. Pour savoir combien, en ce cas, il est facile de se faire illusion à soi-même, et comment, en tirant des conséquences toujours justes de leurs principes, les hommes arrivent à des résultats entièrement contradictoires, je choisirai pour exemple une question un peu compliquée : telle est celle du luxe, sur laquelle on a porté des jugements très différents, selon qu'on l'a considérée sous telle ou telle face », *De l'esprit*, Discours I, chap. III, in *Œuvres complètes*, t. I, sous la direction de Gerhardt Stenger, p. 60-61.

¹⁰ *Ibid.*, p. 62, note (a).

¹¹ Les *Réflexions sur le livre De l'esprit* ont été diffusées la première fois par la livraison du 15 août 1758 de la *Correspondance littéraire*. Nous citons le texte d'après l'édition des *Œuvres complètes*, t. IX, Paris, Hermann, p. 305.

Il fait voir que ceux qui l'ont défendu, avaient raison, et que ceux qui l'ont attaqué avaient aussi raison dans ce qu'ils disaient les uns et les autres ; mais, ni les uns, ni les autres n'en venaient à la comparaison des avantages, et des désavantages, et ne pouvaient former un résultat, faute de connaissances. M. Helvétius résout cette grande question, et c'est un des plus beaux endroits de son livre¹².

Près de quinze ans plus tard, Diderot se montrera bien plus sévère au sujet d'Helvétius. Dans sa *Réfutation de l'ouvrage De l'homme*, il écrit que l'auteur « a tellement compliqué la question du luxe, qu'après avoir lu tout ce qu'il en a dit, on n'en a guère des notions plus nettes¹³ ». Pourtant, ses analyses ne sont pas aussi éloignées de celles d'Helvétius qu'il voudrait le faire croire. Diderot conclut qu'il existe un bon et un mauvais luxe dont le point articulation se trouve dans la prise en compte de la nécessité d'une justice sociale, elle-même fondée sur les idées de répartition et de proportion :

Si l'on suppose une répartition plus égale de la richesse et une aisance nationale proportionnée aux différentes conditions, si l'or cesse d'être la représentation de toutes les sortes de mérite, alors on verra naître un autre luxe. Ce luxe, que j'appelle le bon, produira des effets tout contraires au premier¹⁴.

Ce n'est pas la première fois que Diderot défend l'idée d'un bon et d'un mauvais luxe. Dans le bref dialogue avec Grimm qui concerne « l'influence du luxe sur les beaux-arts » contenu dans le *Salon de 1767*, l'interlocuteur « Diderot » estime que la fameuse querelle sur le luxe tient au fait qu'on méconnaît cet aspect :

Grimm. Les agresseurs et les défenseurs se sont portés des coups si égaux, qu'on ne sait de quel côté l'avantage est resté. *Diderot*. C'est qu'ils n'ont connu qu'une sorte de luxe¹⁵.

Le dialogue avec Grimm va ainsi distinguer les Etats où l'on encourage le développement de l'agriculture, et ceux qui visent au contraire à élever « l'industrie sur les ruines de l'agriculture » selon un argumentaire de type physiocratique. Dans les premiers, les productions de la terre « la mieux cultivée [...] amèneront la plus grande richesse ; et la plus grande richesse engendrera le plus grand luxe¹⁶ » ; dans les seconds, « une petite portion de la nation regorg[e] de richesse,

¹² *Ibid.*

¹³ *Réfutation d'Helvétius*, in *Diderot, Œuvres*, t. I, édition procurée par Laurent Versini, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1994, p. 888. Dans les *Mélanges pour Catherine II*, il écrira encore à propos d'Helvétius que, relativement à la question du luxe, celui-ci ne semble pas « en avoir eu des idées bien nettes » (éd. citée, t. III, p. 293).

¹⁴ *Ibid.*, p. 889-890.

¹⁵ *Salon de 1767*, éd. citée, p. 165.

¹⁶ *Ibid.*, p. 166.

tandis que la portion la plus nombreuse languit dans l'indigence¹⁷ ». Là, les artistes sont les « enfants de la bonne Cérès¹⁸ » ; ici, « les talents restent enfouis¹⁹ ». D'où également deux sortes de luxe : celui qui sert à « multiplier les jouissances, ou les moyens infinis d'être heureux²⁰ » ; et celui « qui dégrade et anéantit les beaux-arts, parce que les beaux-arts, leur progrès et leur durée demandent une opulence réelle, et que ce luxe-ci n'est que le masque fatal d'une misère presque générale qu'il accélère et qu'il aggrave²¹ ».

On peut relever cette image du « masque de la misère » à laquelle Diderot recourt aussi bien dans la *Satire contre le luxe à la manière de Perse* que dans les *Mémoires pour Catherine II*²². Elle est encore présente à deux reprises dans la *Réfutation d'Helvétius*²³. Une première fois à propos du luxe qui caractérise la capitale parisienne et la cour :

La cour reflète sur les grands et les grands reflètent sur les petits. De là un luxe d'imitation, le plus funeste de tous : un luxe, ostentation de l'opulence dans un petit nombre, *masque de la misère dans presque tous les autres*²⁴.

Une seconde fois après que Diderot ait de nouveau formulé sa théorie des différentes sortes de luxe. Mais le texte marque ici un changement de plan : cette distinction n'est plus associée aux Etats (ceux dans lesquels agriculture prospère contre ceux où règne l'industrie), mais aux citoyens des sociétés inégalitaires où le luxe naît « d'un usage insensé de sa fortune » ; usage dont la cause se trouve être dans « le trop d'importance attachée à la richesse jointe à une distribution trop inégale de la fortune²⁵ ». Après avoir distingué deux classes de citoyens, les riches et les pauvres, Diderot considère de nouveau deux sortes de luxe :

Dans la première classe, le luxe est une ostentation de la richesse ; dans la seconde, le luxe est *un masque de la misère*. Cette ostentation, poussée à l'excès, amène la ruine du riche, et, de là, le peu de durée des grandes fortunes.

Ce *masque* comble la misère du pauvre²⁶.

Dans le commentaire qu'il fait du texte d'Helvétius, Diderot n'est pas exempt de partialité. Helvétius ne prend-il pas le soin de se demander si « c'est le luxe ou la cause du luxe qui dans

¹⁷ *Ibid.*, p. 167.

¹⁸ *Ibid.*, p. 166.

¹⁹ *Ibid.*, p. 167.

²⁰ *Ibid.*, p. 166.

²¹ *Ibid.*, p. 167.

²² *Satire contre le luxe à la manière de Perse*, éd. citée, p. 553 ; *Mélanges pour Catherine II* [titre du manuscrit autographe des *Mémoires* retenu par l'édition Versini], in *Diderot, Œuvres*, t. II, XXVI, p. 293.

²³ Dans son édition de la *Satire*, Michel Delon signale les rapprochements avec les deux premiers textes, mais non avec la *Réfutation* (*Salon de 1767*, éd. citée, p. 553).

²⁴ *Réfutation d'Helvétius*, t. I, Section IV, chap. II, p. 863; je souligne.

²⁵ *Ibid.*, section VI, chap. III à XVIII, p. 889; je souligne.

²⁶ *Ibid.*

l'homme détruit tout amour de la vertu, qui corrompt les mœurs d'une nation et qui l'avilit²⁷ » ? Auparavant, il aura lui-même distingué, avant Diderot, « deux sortes de luxe » : le premier, « un luxe national fondé sur une certaine égalité dans le partage des richesses publiques » ; le second, « une espèce de luxe moins générale, plus apparente et renfermée dans une classe plus ou moins nombreuse de citoyens », et qui est « l'effet d'une répartition très inégale des richesses nationales²⁸ ». Helvétius récuse au passage le discours des écrivains « moralistes » favorables à la frugalité ou à la tempérance, qu'il appelle « vertu de nécessité²⁹ ». S'il fait reposer le bonheur et la cohésion d'une société sur « une dépendance réciproque entre tous les ordres de citoyen³⁰ », son critère est la distribution équitable de la richesse produite par la nation, qu'il désigne comme le « partage des richesses publiques ». Diderot ne dit pas autre chose, lorsqu'il écrit dans la *Réfutation* que

[s]i l'on suppose une répartition plus égale de la richesse, et une aisance nationale proportionnée aux différentes conditions [...], alors on verra naître une autre sorte de luxe³¹.

Plus pragmatique et moins éloquent que Diderot, Helvétius insiste sur la nécessité de chercher la cause de ce partage inégal, plutôt que de parler comme les « prédicateurs³² ». Diderot manifeste moins de modération. Il insiste autant qu'Helvétius sur les causes de l'indigence et de la misère, mais il donne à son discours une allure plus radicale ou plus dramatique. Recourant à ce qu'Helvétius appellerait une rhétorique de la « prédication », il conclut sur l'idée selon laquelle, lorsque prévaudra le bon luxe, « il y aura peu de crimes, mais beaucoup de vices; mais de ces vices qui font le bonheur dans ce monde-ci et dont on n'est châtié que dans l'autre³³ ».

Le dialogue avec Rousseau

De l'homme d'Helvétius est en partie dirigé contre les thèses de Rousseau. En lui répondant, comme il le fait dans sa *Réfutation*, Diderot reprend le dialogue à la fois avec l'un et avec l'autre, tantôt pour défendre Jean-Jacques, tantôt pour le réfuter. On connaît cette apostrophe fameuse :

Oui, monsieur Rousseau, j'aime mieux le vice raffiné sous un habit de soie, que la stupidité féroce sous une peau de bête.

J'aime mieux la volupté entre les lambris dorés et sur la mollesse des coussins d'un palais,

²⁷ *De l'homme*, éd. citée, section VI, chap. V, p. 325.

²⁸ *Ibid.*, p. 324.

²⁹ *Ibid.*, p. 324-325.

³⁰ *Ibid.*, p. 326.

³¹ *Réfutation d'Helvétius*, éd. citée, p. 889.

³² *De l'homme*, éd. citée, section VI, chap. XVIII, p. 346-347.

³³ Et il ajoute ironiquement qu'« un souverain n'aurait rien de mieux à faire que de travailler de toute sa force à la damnation de ses sujets », avant de conclure : « Mais je fais une note et non pas un traité » ; *Réfutation d'Helvétius*, éd. citée, p. 890.

que la misère pâle, sale et hideuse [...], dans le fond d'un antre sauvage³⁴.

Alors que pour Rousseau, comme le rappelle Raymond Trousson, une « société corrompue ne peut produire qu'un art corrompu qui accentuera sa décadence », Diderot et la plupart des philosophes, « distinguant un bon et un mauvais luxe, croient au contraire à la possibilité d'inverser le mouvement en faisant servir les arts à la régénération publique et politique et en confiant à l'artiste la fonction d'un instituteur des peuples³⁵ ».

Dans le dialogue avec Grimm du *Salon de 1767*, sa réflexion sur le luxe ne quitte jamais le terrain de la réflexion politique³⁶. Considérant tous ceux « qui se sont divisés en différents partis », il souligne le fait que la plupart des auteurs

ont vu que les beaux-arts devaient leur naissance à la richesse. Ils ont vu que la même cause qui les produisait, les fortifiait, les conduisait à la perfection, finissait par les dégrader, les abâtardir et les détruire³⁷.

Diderot ne mentionne pas Rousseau. Mais il n'est pas difficile de le reconnaître parmi ceux qui « se sont servis du luxe et de ses suites pour décrier les beaux-arts³⁸ ».

Dans la *Satire contre le luxe*, en revanche, Rousseau sera explicitement évoqué en tant qu'inspirateur de l'argumentaire développé par l'un des interlocuteurs, sévère contempteur du luxe. Il n'est pas difficile de reconnaître l'auteur du second *Discours* sous les traits du « bilieux » laudateur des mœurs d'Athènes et de Rome, que son antagoniste interpelle en l'invitant à suivre « les conseils de Jean-Jacques » et à se faire « sauvage »³⁹. Cet personnage, qui jette « sur les diverses sociétés de l'espèce humaine un regard si chagrin », considère que la dégradation des arts est la conséquence de la corruption du goût, qui est elle-même le résultat de la corruption des mœurs : « [s]i les mœurs sont corrompues, croyez-vous que le goût puisse rester pur? Non, non, cela ne se peut; et si vous le croyez, c'est que vous ignorez l'effet de la vertu sur les beaux-arts⁴⁰ ».

Deux voix sont ainsi à l'œuvre dans la *Satire* : l'une – que l'on qualifierait à tort de voix auctoriale⁴¹ – a le privilège d'ouvrir le dialogue et de le terminer, voix parfois suffisante, à coup sûr sarcastique, prônant un certain conformisme et faisant entendre le discours du luxe bien compris ; l'autre, ostensiblement marquée par la pensée de Rousseau, est violemment critique à l'égard de la société du luxe ; elle se répand dans la dénonciation des fausses valeurs d'un « peuple qui se prétend civilisé⁴² » en évoquant avec nostalgie les temps anciens d'une vertu

³⁴ *Réfutation d'Helvétius*, éd. citée, p. 886.

³⁵ Raymond Trousson, « Art et luxe au XVIIIe siècle », *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau*, 45, 2003, p. 34-35.

³⁶ « Grimm. Ah, c'est de la politique que vous voulez faire! Diderot. Et pourquoi non ? », *Salon de 1767*, éd. citée, p. 165.

³⁷ *Ibid.*

³⁸ *Ibid.*

³⁹ *Satire contre le luxe*, p. 551.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 554.

⁴¹ Nous allons nous efforcer d'en montrer plus loin les raisons.

⁴² *Ibid.*, p. 552.

républicaine. Cette voix critique, affectée par la déploration et la colère, est largement surreprésentée dans le dialogue. Elle est celle d'un homme qui, comme il l'avoue lui-même, ne passe pas un jour de sa vie « sans charger d'imprécation⁴³ » les instigateurs des charges vénales. Le terme « imprécation », plus que l'argument contre la vénalité des charges, jouent d'une rhétorique que l'on pourrait qualifier de « rousseauiste ». Mais ce mot apparaît également dans le dialogue avec Grimm, cette fois pour exprimer *le point de vue de Diderot lui-même* sur le mauvais luxe :

Diderot. [...] permettez que je fasse une petite imprécation, et que je dise ici du fond de mon cœur. Maudit soit à jamais celui qui rendit les charges vénales⁴⁴.

Il en va de même pour cette dernière malédiction : prononcée par celui qui représente Diderot dans le dialogue avec Grimm, elle emprunte au contraire la voix « rousseauiste » dans la *Satire* :

Maudit soit le premier qui rendit les fonctions publiques vénales ; [...] maudit soit celui qui créa la race détestable des grands exacteurs ; maudit soit celui qui engendra ce foyer d'où sortirent cette ostentation insolente de la richesse⁴⁵.

Tout se passe comme si, dans la *Satire à la manière de Perse*, Diderot refusait de rejouer exactement la partition écrite dans le dialogue avec Grimm à propos de « l'influence du luxe sur les Beaux-Arts ». La *Satire* ne permet pas de dire précisément quelle est la position de Diderot. Bien qu'elle semble opposer de nouveau les contempteurs et les sectateurs du luxe, le dialogisme du texte empêche que l'on trace une ligne de partage trop marquée.

Si l'on considère maintenant la succession des répliques dans la *Satire*, et que l'on s'efforce de suivre les prises de parole de ces deux voix (celle du pseudo-Diderot, que l'on appellera désormais voix « A », et celle du pseudo-Rousseau, que l'on qualifiera de voix « B »), on verra que l'apparente symétrie proposée au début du dialogue se trouble progressivement. L'entretien devient palimpseste, provoquant une forme de dialogisme erratique⁴⁶ qui pourrait bien être délibéré. Diderot refuserait-il d'endosser l'habit trop bien taillé de l'honnête défenseur du luxe ? Force est de constater que dans la *Satire contre le luxe*, il accorde au personnage disciple de Jean-Jacques certains de ses arguments contre le mauvais luxe. Parler de « voix rousseauiste » n'est donc pas véritablement satisfaisant. Cette expression peut simplement signifier trois choses : la façon dont se construit l'*ethos* de l'interlocuteur « B » (un misanthrope bilieux, nostalgique d'un état de nature) ; l'éloquence véhémence de sa critique et certaines de ses caractéristiques, tant

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ « Dialogue avec Grimm », in *Salon de 1767*, éd. citée, p. 166.

⁴⁵ *Satire contre le luxe*, p. 553.

⁴⁶ Par *dialogisme*, nous entendons qualifier le travail de reprise, de correction, d'ironie, mais aussi de validation, d'explicitation ou de surenchère porté par l'interlocuteur « A », qui permet de mettre en lumière les forces et les limites de la critique portée essentiellement par l'interlocuteur « B ».

formelles qu'idéologiques qui rappellent l'orateur du second *Discours* ; le coefficient de radicalité de cette voix dans le dialogue qui s'oppose à la modération de l'interlocuteur « A ». Cela permettrait de rappeler si besoin est, les rapports complexes que Diderot entretient avec la pensée de Rousseau dont il se sent à la fois proche et éloigné, et dont il rejoue ici la posture avec des arguments et des images que lui-même décline ailleurs dans toute une série de textes. La *Satire à la manière de Perse* apparaît ainsi à certains égards comme un dialogue dans le dialogue. À première vue, on peut penser que ceux-ci se recoupent : la voix de « B » rappelle souvent celle de Jean-Jacques, dont elle emprunte les accents, certaines références ou images et une partie de son argumentaire. La remarque initiale de « A » permet de dessiner le profil particulier de « B » :

Vous jetez sur les diverses sociétés de l'espèce humaine un regard si chagrin, que je ne connais plus guère qu'un moyen de vous contenter ; c'est de ramener l'âge d'or [...].

En réalité « B », que le « regard chagrin » et l'humeur bilieuse rapprochent effectivement de la posture misanthropique de Rousseau⁴⁷, va se dissocier provisoirement de son prétendu modèle. Le jeu référentiel de figures et d'images rousseauistes n'est convoqué que pour être aussitôt subverti, sinon démenti. Et le personnage « B » de rétorquer :

Vous vous trompez. Une vie consumée à soupirer aux pieds d'une bergère, n'est point du tout mon fait. Je veux que l'homme travaille. Je veux qu'il souffre. Sous un état de nature qui irait au-devant de tous ses vœux, où la branche se courberait pour approcher le fruit de sa main, il serait fainéant ; et, n'en déplaît aux poètes, qui dit fainéant, dit méchant. Et puis des fleuves de miel et de lait ! Le lait ne va pas aux bilieux comme moi, et le miel m'affadit⁴⁸.

Mais lorsque « A » l'incite à « suivre les conseils de Jean-Jacques », c'est-à-dire à se dépouiller et à rentrer au fond des forêts, « B » paraît au contraire vouloir se conformer à ce modèle :

Ce serait bien le mieux. Là du moins il n'y a d'inégalité que celle qu'il a plu à la nature de mettre entre ses enfants ; et les forêts ne retentissent pas de cette variété de plaintes, que des maux sans nombre arrachent à l'homme dans ce bienheureux état de société⁴⁹.

On comprend donc d'emblée que les positions respectives des interlocuteurs ne seront ni figées, ni fermées : si « B » apparaîtra bientôt comme le contempteur du luxe, son discours met

⁴⁷ La figure du misanthrope autorise le rapprochement avec d'autres textes canoniques qui fustigent les opposants au luxe qui ne sauraient toutefois, pour des raisons chronologiques, renvoyer à Rousseau. Ainsi Jean-François Melon et son *Essai politique sur le commerce* (1736) qui dénonce un certain « esprit chagrin et envieux », ou encore Voltaire qui se moque la même année du « pieux atrabilaire » dans son fameux poème intitulé *Le Mondain*.

⁴⁸ *Satire contre le luxe*, p. 551.

⁴⁹ *Ibid.*

d'emblée à distance le triple modèle de la réflexion politique et morale : le modèle mythique (l'âge d'or et la pastorale⁵⁰), le modèle antique (Sparte et la Rome républicaine), le modèle contractualiste ou rousseauiste (la fiction de l'état de nature).

La suite du dialogue se chargera de compliquer encore davantage la référence à Rousseau. En faisant tantôt de « A », tantôt de « B », les représentants potentiels de son double point de vue, Diderot s'amuse à prévenir toute tentative de lecture trop simpliste. Mais une difficulté va surgir comme on va le voir bientôt.

Une satire « contre le luxe » ?

Le modèle de Perse et le commentaire de l'abbé Le Monnier

Si, comme le remarque Audrey Provost, on ne compte plus les auteurs qui ont apporté d'une manière ou d'une autre, leur contribution à cette discussion sur le luxe, la forme choisie est la plupart du temps celle du traité (Butel-Dumont, Butini) ou de l'essai (Pinto, Saint-Lambert). Ecrire une satire « à la manière de Perse », c'est là pour Diderot une première façon de se démarquer. Notons qu'il aura au moins un « imitateur » – même si le terme n'est pas totalement exact, l'auteur n'ayant certainement pas pu lire le texte de Diderot. Jean-Marie Bernard Clément, que Voltaire avec sa verve habituelle rebaptisera « l'inclément », publie en effet en 1770 un ouvrage en vers intitulé *Satire sur les abus du luxe, suivie d'une imitation de Catulle*⁵¹.

En choisissant un tel titre, Diderot indique qu'il va proposer quelque chose de nouveau quant à la manière, et sans doute aussi quant à la matière. Dans son édition de 1995, Michel Delon, concluait ainsi sa présentation du texte : « la double postulation vers la rigueur morale et vers le plaisir esthétique se révèle souvent contradictoire, d'où la forme dialogique de cette *Satire contre le luxe* : l'art national que réclame Diderot doit pourtant parvenir à concilier ces deux exigences ». Notre lecture va dans ce sens. Loin d'écrire une satire « contre le luxe », Diderot propose un dialogue où les voix se mêlent et se confondent, entre dénonciation véhémement et acceptation plus sereine, preuve d'un pragmatisme critique qui maintient à distance toute position trop définitive. « Satire contre le luxe » ? Ce titre n'est peut-être pas le bon. Dans une note de son édition,

⁵⁰ Si l'âge d'or est explicitement évoqué dans la *Satire*, la pastorale ne l'est que par allusion (« une vie consumée à soupirer aux pieds d'une bergère... »). On se rappelle que dans le *Salon* de 1763, Diderot critiquait sévèrement le tableau de Boucher intitulé *La Bergerie*, lequel représente précisément « un berger endormi sur les genoux de sa bergère » (*Salon de 1763*, in *Diderot, Essais sur la peinture, Salons de 1759, 1761, 1763*, Paris, éd. Hermann, 2007, p. 196).

⁵¹ *Satire sur les abus du luxe, suivie d'une imitation de Catulle*. Par M. C***, Genève, 1770. Dans l'Avertissement de cette pièce rimée, l'auteur prend le soin de préciser qu'il a traité la question du luxe pour partie dans le genre de Juvénal, pour partie dans celui d'Horace. Concernant le « ton » du premier, Jean-Marie Baptiste Clément relève que dans un siècle comme le sien, « il est dangereux se s'y trop livrer », en expliquant que « ses emportement sont presque toujours ceux d'un déclamateur misanthrope » (p. 3), posture qui n'est pas sans rappeler celle de l'interlocuteur « B » dans la *Satire* de Diderot. A propos du genre de la satire, Clément n'oublie pas de souligner qu'elle apporte de « la variété » au traitement du sujet, qualité « indispensable » au genre qui « est un mélange de différentes choses », que « Juvénal appelle *farrago*, et qu'on pourrait comparer aux *ambigus* de nos tables » (p. 4). Cette satire présente cependant deux différences de taille avec celle de Diderot : elle est en vers et elle n'est pas en forme de dialogue.

Annette Lorenceau rappelle que le titre du manuscrit autographe était simplement *Satire à la manière de Perse* ; elle se demande s'il ne s'agit pas là d'un « indice pour dater ce texte dont la rédaction pourrait être postérieure à celle du *Salon de 1767* », avant d'ajouter : « peut-on rendre Naigeon responsable du titre qui figure dans son édition ?⁵² ».

Nous pensons en effet que ce texte est moins à comprendre comme une satire « contre le luxe » qu'une satire « sur le luxe ». Il convient donc de prendre le mot *satire* au sens où Diderot l'entend dans ses deux autres dialogues du même nom⁵³ : mélange, pot pourri où chaque voix entretient avec l'autre des rapports subtils sur fond de jeu dialogique. La question générique pourrait ainsi être la clé d'entrée la plus pertinente pour cet étonnant petit texte.

Mais ce mélange des voix tient aussi à des raisons proprement matérielles et textuelles. En effet, la *Satire* de Diderot manifeste une réelle complexité sur le plan de l'interlocution : faut-il voir là aussi une influence de Perse ? Dans sa traduction commentée des *Satires de Perse* que Diderot lit et annote dans le courant de l'année 1770, L'abbé Le Monnier souligne la difficulté à distinguer les interlocuteurs et leurs prises de parole respectives dans les dialogues du poète latin. L'abbé l'explique par le dialogisme intrinsèque des textes, par le travail de l'ironie qui prend en charge la voix de l'autre pour la travestir ou la simuler, par un jeu permanent de renversements de points de vue et par la nature paradoxale de l'argumentation. Le Monnier signale enfin – et ce point est capital pour notre propos – qu'on « ne trouve dans le texte aucun signe qui distingue les interlocuteurs et les interlocutions⁵⁴ ».

On retrouve ces différents aspects dans la *Satire* de Diderot. Permettent-ils d'expliquer le sens du sous-titre « à la manière de Perse » ? Si l'opposition des voix dans le dialogue semble orienter la *Satire contre le luxe* vers une confrontation tranchée des points de vue, en réalité les choses sont plus complexes. Ecrire *à la manière de Perse*, indique peut-être le choix d'un positionnement indécis, qui s'avère paradoxal dès lors qu'on prend le soin de mener une étude attentive des marques d'interlocution.

Il importe donc de rendre compte d'une difficulté qui ne semble pas avoir été perçue jusque-là. Il s'agit du problème crucial de la distribution des voix et de l'alternance des prises de parole dans le dialogue. En l'absence de marques d'interlocution spécifiques (nom propre, comme dans *Le Neveu de Rameau*, désignation abstraite sur le mode « A » ou « B », comme dans le *Supplément au Voyage de Bougainville*, ou simples tirets, comme dans *Madame de la Carlière*), les points de suspension constituent ici les seules indications d'un changement d'interlocuteur.

Le problème vient de ce qu'on pourrait nommer leur « fiabilité » : de fait, ce système ne fonctionne pas entièrement.

Le problème de la distribution des voix

Pour qui connaît l'intertexte diderotien, une première surprise tient au fait que bon nombre

⁵² *Satire contre le luxe*, éd. citée, p. 550, note 3.

⁵³ Nous pensons évidemment à la *Satire sur les caractères et les mots de caractère, de profession, etc.*, et au *Neveu de Rameau* dont le titre du manuscrit autographe est *Satire seconde*.

⁵⁴ *Satires de Perse*, traduction nouvelle avec le texte latin à côté et des notes, par M. l'Abbé Le Monnier, Paris, 1771, Préface, p. viii ; nous soulignons.

des arguments et des images placés dans la bouche de « B », désigné d'emblée comme le contempteur du luxe par « A » (« ce luxe qui vous blesse...⁵⁵ »), sont exposés ailleurs dans l'œuvre de Diderot. Nous avons déjà relevé l'image du « masque de la misère » que Diderot développe dans le dialogue avec Grimm du *Salon de 1767* ainsi que dans la *Réfutation d'Helvétius*, et que l'on retrouve ici :

Mais, dites-moi, à quoi bon la richesse, sinon à multiplier nos jouissances ? et ces jouissances multipliées ne donneront-elles pas naissance à tous les arts du luxe ? ... mais ce luxe sera le signe d'une opulence générale, et non le masque d'une misère commune⁵⁶.

On peut encore évoquer la fable des animaux qui enflent, réduite à « trois animaux symboliques⁵⁷ » dans les *Mélanges pour Catherine II*, davantage développée à travers la parabole du bœuf, de la grenouille et de l'éléphant dans la *Satire*⁵⁸ ; de même, la violente charge contre la soif de l'or devenu « l'idole de la nation⁵⁹ » dans la *Satire*, que l'on entend aussi bien dans *Le Neveu de Rameau* (« De l'or, de l'or. L'or est tout; et le reste, sans or, n'est rien »⁶⁰) que dans les *Mélanges pour Catherine II* (« L'or mène à tout. L'or qui mène à tout est devenu l'idole de la nation »⁶¹).

Faut-il donc considérer que « B » est le plus apte à représenter la voix de Diderot dans le texte ? Oui, si l'on s'en tient à ces seuls arguments. Mais il est facile de reconnaître dans « A » un ton et des idées qui portent également l'empreinte de Diderot. Il n'est pas assez que ce soit « A » qui ouvre et ferme le dialogue. Cette voix est encore chargée d'assumer le travail de l'ironie qui traverse le texte de bout en bout. Elle vise le discours de celui qui va progressivement apparaître comme le « satiriste ». Le texte serait alors, un peu comme dans *Le Neveu de Rameau*, une satire de la satire.

« A » commence ainsi par se moquer de la propension de son interlocuteur à vouloir imiter « Jean-Jacques », puis, à mesure que l'on avance dans le dialogue, il souligne le jeu sourd de l'idéalisation des temps anciens qui caractérise le discours de « B », allant jusqu'à le parodier. Au point que « B » démasque l'ironie dans le propos que « A » lui attribue sans le dire en s'essayant à un faux éloge de la Rome antique (« où des hommes à jamais célèbres cultivaient la terre de leurs mains⁶² »), avant de lui répondre : « Vous riez, mais, à votre avis, la chaumière de Quintus n'est-elle pas plus belle aux yeux de l'homme qui a quelque tact de la vertu... ?⁶³ ». Ce passage est d'ailleurs le lieu d'une équivalence, postulée fréquemment par les philosophes, entre luxe,

⁵⁵ *Satire contre le luxe*, éd. citée, p. 551.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 555. En réalité, comme nous le verrons plus loin, la question de savoir qui parle ici n'est pas tranchée.

⁵⁷ *Mélanges pour Catherine II*, éd. citée, p. 293.

⁵⁸ *Satire contre le luxe*, p. 553.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 553.

⁶⁰ *Le Neveu de Rameau*, éd. procurée par Michel Delon, in *Diderot, Contes et Romans*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2004, p. 648.

⁶¹ *Mélanges pour Catherine II*, éd. citée, p. 293.

⁶² *Satire contre le luxe*, p. 551.

⁶³ *Ibid.*, p. 552.

richesse et tyrannie :

Applaudissez aux poèmes divins de Virgile ; promenez-vous dans une ville immense, où les chefs-d'œuvre de la peinture, de la sculpture et de l'architecture suspendront à chaque pas vos regards d'admiration ; assistez aux jeux du cirque ; suivez la marche des triomphes ; voyez des rois enchaînés ; jouissez du doux spectacle de l'univers qui gémit sous la tyrannie, et partagez tous les crimes, tous les désordres de son opulent oppresseur⁶⁴.

Une seconde surprise concerne les prises de paroles telles que l'on peut les reconstituer dans le dialogue – non sans difficulté, étant donné qu'elles ne sont signalées que par des points de suspension. En toute logique, toutes les fois que se présentent des points de suspension, le lecteur doit comprendre que nous avons affaire à un changement d'interlocuteur. Or l'étude stylistique et discursive des propos tenus alternativement par l'un et l'autre des personnages permet de contester cette construction en trompe l'œil ; et l'on découvre alors que ce principe d'alternance ne tient pas pour des raisons de cohérence argumentative. Le problème est donc le suivant : sachant qu'en théorie les points de suspension peuvent aussi bien signifier une marque d'interlocution qu'une aposiopèse ou une figure de style équivalente, quand y a-t-il changement d'interlocuteur, et quand a-t-on affaire à un énoncé « en suspens » ? En l'absence de manuscrit autographe, on a plusieurs raisons de considérer les copies existantes de la *Satire* comme fautives (même si des « erreurs » peuvent aussi subsister dans un autographe)⁶⁵.

Bien que toute lecture qui chercherait à savoir où situer exactement les aposiopèses pour les distinguer des marques d'interlocution dans le texte pourrait bien achopper, il paraît évident que l'alternance des points de vue ne correspond pas exactement à la stricte alternance des points de suspension. Dans le cas contraire, on voit mal comment le déroulement du texte permettrait de garantir jusqu'au bout une certaine cohérence argumentative. Pour notre part, nous nous contenterons de suggérer l'idée selon laquelle, à deux reprises au moins dans le dialogue, la voix qui se fait entendre avant et après les points de suspension pourrait bien appartenir au même interlocuteur⁶⁶.

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ Signalons à ce propos, une autre difficulté que nous ne proposons encore une fois que comme une hypothèse. Elle concerne le passage suivant : « Mais ne vous réjouissez-vous pas de voir la débauche, la dissipation, le faste, écroulez ces énormes masses d'or. C'est par ce moyen qu'on nous restitue goutte à goutte ce sang dont nous sommes épuisez » (*Satire*, p. 554). En toute logique, on devrait avoir un point d'interrogation plutôt qu'un simple point après « ces énormes masses d'or », étant donné la phrase interrogative directe. Bien que la ponctuation ait tendance à fluctuer au XVIII^e siècle, et à différer de nos usages actuels, dans ce cas, cette absence paraît malgré tout très surprenante. Il semble qu'on attendrait plutôt une phrase assertive, et lire : « « Mais ne vous réjouissez pas ... ». S'agit-il d'une erreur ? Est-elle attribuable au copiste ? Est-ce une inadvertance de Diderot lui-même ?

⁶⁶ Le lecteur se fera lui-même une idée de cette difficulté au prix d'un examen attentif du texte. Nous nous contenterons de formuler ici a) *la thèse* que se trouve quelque part dans le dialogue des points de suspension qui ne sont pas des marques d'interlocution mais de simples aposiopèses ; b) *l'hypothèse* que ces moments critiques sont dispersés dans plusieurs passages possibles. Nous en signalerons au moins un sans prétendre à la vérité ni à l'exhaustivité, lequel se situerait entre la phrase « Mais n'en est-il pas un autre qui se concilierait avec les mœurs [...] la splendeur et la force d'une nation ? », et la phrase « ... peut-être. O Cérès, les peintres, les poètes, les

Considérons la dernière réplique du texte : si l'on conserve le principe d'alternance des voix *telle que la ponctuation semble l'indiquer*, c'est à « B » qu'il reviendrait de clore le dialogue en ces termes :

Vous êtes un insensé [...]. Soyez heureux. Vos arrière-neveux deviendront ce qu'il plaira au destin, qui dispose de tout. Dans l'empire, le Ciel suscite un maître qui amende ou qui détruit ; dans la [suite] des races, un descendant qui relève ou qui renverse. Voilà l'arrêt immuable de la nature. *Soumettez-vous y*⁶⁷.

Mais cette hypothèse ne tient pas. L'interlocuteur qui prononce ces paroles ne peut qu'être le même que celui qui, au début du dialogue, avait avancé l'idée selon laquelle il faut se soumettre à l'ordre des choses :

Je ne sais plus en quel temps, sous quel siècle, en quel coin de la terre vous placer. Mon ami, aimons notre patrie ; aimons nos contemporains ; *soumettons-nous* à un ordre de choses qui pourrait par hasard être meilleur ou plus mauvais ; jouissons des avantages de notre condition.

Or à cet endroit du texte, et au vu de la succession des répliques, c'est clairement le personnage de « A » qui s'exprime. On a déjà remarqué que celui-ci adoptait durant tout le dialogue une posture conformiste... à moins qu'il ne soit un partisan de la nécessité, selon la perspective matérialiste souvent proposée par Diderot, que d'aucuns ont pu juger conservatrice, et que l'on entend notamment dans *Le Neveu de Rameau*⁶⁸.

De même, si l'on s'efforce de suivre l'ordre imposé par les points de suspension, le motif du lieu (et du temps) idéal où vivre à l'écart des vices et de l'intempérance des hommes qui traverse toute le dialogue devient illisible. À l'évidence, cette inquiétude traverse fortement le personnage de « B », comme le révèle son refus énergique de demeurer dans la société telle qu'elle est :

statuaires [...] » (p. 555). On objectera que cette difficulté n'en est pas vraiment une car la copie donne ici en reprise de phrase une lettre minuscule (« peut-être »), alors que les autres reprises de phrase sont marquées par une lettre majuscule, signe que cette « aposiopèse » serait en quelque sorte signalée par le texte lui-même. Mais cette résolution est aussitôt démentie par un nouveau cas problématique, entre la phrase « Mais dites-moi, à qui bon la richesse [...] » et la phrase « ... mais ce luxe sera le signe d'une opulence générale » (bas de la p. 555 ; nous soulignons). Faut-il alors conclure que dans les deux cas la lettre minuscule est la marque d'une aposiopèse et non d'un changement d'interlocuteur ? On découvre hélas, que le problème de la cohérence argumentative n'est pas réglé pour autant.

⁶⁷ *Satire contre le luxe*, éd. citée, p. 557 ; nous soulignons. Outre le fait qu'en aucun cas la conclusion de la *Satire* ne puisse être placée dans la voix de « B », la chute du dialogue est assez étonnante. C'est la considération du bonheur immédiat qui prévaut et qui peut passer pour une exhortation à jouir du moment (« Soyez heureux ») – au sens large, puisqu'il s'agit d'un moment civilisationnel, un peu comme l'entend Voltaire dans *Le Mondain*.

⁶⁸ « MOI : Il n'y a personne qui ne pense comme vous, et qui ne fasse le procès à l'ordre qui est ; sans s'apercevoir qu'il renonce à sa propre existence. LUI : Il est vrai. MOI : Acceptons donc les choses comme elles sont. Voyons ce qu'elles nous coûtent et ce qu'elles nous rendent ; et laissons là le tout que nous ne connaissons pas assez pour le louer ou le blâmer ; et qui n'est peut-être ni bien ni mal ; s'il est nécessaire, comme beaucoup d'honnêtes gens l'imaginent » (*Le Neveu de Rameau*, éd. citée, p. 593).

Je ne sais plus en quel temps, sous quel siècle, en quel coin de la terre vous placez. Mon ami, [...] restons ici ... Rester ici ! Moi ! Moi ! y reste celui qui peut voir avec patience un peuple qui se prétend civilisé [...] ⁶⁹.

C'est encore le même personnage qui semble demander à la fin du dialogue : « Où irai-je donc ? Où trouverai-je un état de bonheur constant ? ⁷⁰ ». Mais, répétons-le, cette unité argumentative et stylistique est troublée par l'ordre linéaire des points de points de suspension, ordre qui s'avère produire du désordre ou à tout le moins entraîner une confusion des points de vue.

Faut-il alors mettre ces difficultés sur le compte d'une intention de l'auteur ? Cette *Satire* pose une nouvelle fois la question de la voix auctoriale ⁷¹. Où se situe le point de vue de Diderot ? La vérité qui découle de ce texte est problématique et, dira-t-on plus banalement, dialogique. Les arguments des interlocuteurs divergent puis convergent, une même idée se déplace, et avec elle, l'éloquence qui l'accompagne. La position de Diderot ne se semble pas assignable à une voix, elle ne se laisse ni identifier ni enfermer.

Conclusion

Diderot prend logiquement part à la longue controverse sur le luxe qui traverse le siècle. Il a lu Fénelon, Mandeville et Voltaire, mais aussi Helvétius et Rousseau. Il lira certainement les réflexions de son ami d'Holbach quand ce dernier proposera sa propre critique du luxe toujours au nom de la morale et de la politique ⁷². Mais lorsque Diderot intervient dans le débat, il le fait à sa manière, qui n'est jamais la même et qui peut parfois déjouer les attentes ou provoquer la surprise.

L'idée d'un bon et d'un mauvais luxe, qu'il exprime en 1774 dans la *Réfutation d'Helvétius* de façon synthétique et monologique ⁷³, fait d'abord l'objet de ces deux mises en scènes dialogiques que sont le dialogue avec Grimm du *Salon de 1767* et la *Satire à la manière de Perse*. Mais dans cette dernière, l'opposition des points de vue est rendue problématique par la difficulté qu'éprouve le lecteur à assigner une position stable à chacune des voix. La révélation de la

⁶⁹ *Satire contre le luxe*, éd. citée, p. 552.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 556.

⁷¹ Nous nous permettons de renvoyer à notre étude : « *Auctoritas*, auteur et autorité chez Diderot. A propos de quelques épigraphes », *Europe*, 2013, numéro spécial Diderot (1007), p. 57-68.

⁷² Dans son livre *Éthocratie ou le gouvernement fondé sur la Morale*, le baron d'Holbach consacre plusieurs pages à cette question. Il écrit notamment que le luxe « est une forme d'impoture par laquelle les hommes sont convenus de se tromper les uns les autres, et parviennent souvent à se tromper eux-mêmes » (Amsterdam, 1776, chap. VIII ; nous utilisons l'édition suivante : Paul-Henri Thiry d'Holbach, *Œuvres philosophiques*, t. III, éditions Alive, 2001, p. 647).

⁷³ Le terme n'est pas tout-à-fait exact : Diderot ne répond-il pas aux thèses d'Helvétius en l'apostrophant continuellement ? Il faudrait encore signaler l'allure de « causerie » des *Mélanges pour Catherine II*, comme le signale cette remarque : « J'écris à votre Majesté comme elle me permet de causer avec elle. Je me livre à tous les écarts de ma tête » (chap. XXVIII, éd. citée, p. 313).

double nature du luxe (ou plus exactement de son double emploi) est ici l'effet d'un mouvement dialectique qui semble résulter simplement de l'antagonisme des idées défendues par chacun des interlocuteurs. Cependant, les stratégies de brouillage du discours auctorial, la légère distance ironique et critique qui travaille l'une et l'autre de ces voix, les jeux intertextuels, et surtout, la confusion introduite par le choix des points de suspension comme seuls marqueurs de l'interlocution, obligent le lecteur à conclure par lui-même qu'il est vain de vouloir condamner le luxe de manière absolue dès lors qu'il existe à la fois un bon et un mauvais *usage* du luxe tout comme un bon et un mauvais *effet*.

La *Satire à la manière de Perse* est-elle une satire contre le luxe ou une satire à propos du luxe ? Une satire du sectateur du luxe ou de son contempteur ? Une autre façon de poser la question – sans la résoudre pour autant – consisterait à se demander qui est vraiment le satiriste *dans* le texte mais aussi *hors* du texte. Plus que jamais *satura* au sens de l'étymon latin, la fonction de ce texte est sans doute de nous mettre en garde contre toute posture trop catégorique. Et plutôt que de vouloir trancher, peut-être vaut-il mieux voir dans ce dialogue l'illustration d'un jeu (« à la manière de Perse ») avec le genre de la satire lui-même, tant il est vrai que chez Diderot, la forme est toujours envisagée à la fois comme une source et comme une ressource.

Stéphane Pujol
Université de Paris Nanterre (CSLF)

Bibliographie

Sources primaires :

Diderot, *Salon de 1767*, in *Diderot, Salons III, Ruines et paysages, Salon de 1767*, textes établis et présentés par Else-Marie Bukdahl, Michel Delon et Annette Lorenceau, Paris, Hermann, 1995.

Diderot, *Réfutation d'Helvétius*, in *Diderot, Œuvres*, t. I, éd. procurée par L. Versini, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1994.

Diderot, *Mélanges pour Catherine II*, in *Diderot, Œuvres*, t. III, éd. procurée par L. Versini [...], 1995.

Diderot, *Le Neveu de Rameau*, édition de Michel Delon, in *Diderot, Contes et Romans*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2004.

Saint-Lambert, Jean-François, article LUXE (sans désignant), *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers, par une Société de Gens de lettres*, tome IX, 1765.

Sources secondaires :

Benot, Yves, *Diderot, de l'athéisme à l'anticolonialisme*, Paris, 1970 (le passage « Diderot contre Rousseau et pour le bon luxe » se trouve p. 146-148).

- « Diderot et le luxe: jouissance ou égalité », *Europe*, mai 1984, n° 661, p. 58-72 [repris dans *Les Lumières, l'esclavage, la colonisation*, Paris, éd. La Découverte, 2005, p. 124-137].

Moureau, François, « Le manuscrit de l'article *Luxe* ou l'atelier de Saint-Lambert », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 1986, 1, p. 71-84.

Provost, Audrey, *Le luxe, Les Lumières et la Révolution*, Paris, Champ Vallon, 2014.

- « Le luxe publié au dix-huitième siècle : questions de formes », *L'Atelier du Centre de recherches historiques* [En ligne], 08 | 2011, mis en ligne le 25 avril 2011, consulté le 04 mars 2017. URL : <http://acrh.revues.org/3829>

Rebejkow, Jean-Christophe, « Diderot, les *Salons* de 1767 et de 1769 et la question du Luxe », *Diderot Studies*, Genève, Droz, 2003, p. 65-84.

Schandeler, Jean-Pierre, « Le conte des habitants du Gros-Caillou et les réflexions de Diderot sur le développement des beaux-arts dans le *Salon de 1767* », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 33, 2002, p. 149-174.

Trousson, Raymond, « Art et luxe au XVIIIe siècle », *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau*, 45, 2003, p. 34-35.